



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Le Préfet de région

à

Pôle Architecture et patrimoines
Service régional de l'archéologie

Direction départementale de la protection
des populations

Affaire suivie par :
Francois Dumoulin

Service protection de l'environnement
33 avenue de Romans
BP 96

☎ : 04 72 00 44 94

✉ : Francois.dumoulin@culture.gouv.fr

26904 Romans Cedex 9

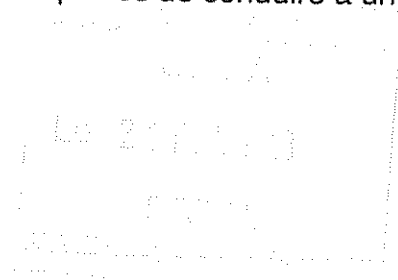
à l'attention de Lionel Rouquet

Réf. : 2018/1046/FD/MR


Objet : projet DAEU_RHÔNE_CIMENTS Zone industrialo portuaire de la Motte à
Portes les Valences

Après examen du dossier et des éléments complémentaires fournis par le
pétitionnaire, il apparaît que ce dernier s'installe sur une zone entièrement remblayée au
cours du XXe siècle.

En conséquence, le projet ne présente pas d'incidences archéologiques
susceptibles de conduire à une prescription au titre de l'archéologie préventive.



Pour le préfet de région, le directeur régional
des affaires culturelles et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL